

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2004)
Heft: 5

Artikel: Peut mieux faire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-645049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTIQUETTEÉNERGIE

Peut mieux faire

Un Suisse sur deux connaît l'étiquetteEnergie pour les voitures de tourisme. Un acheteur sur trois opte déjà pour une voiture présentant un bon rendement énergétique. Dans le domaine des appareils ménagers cependant, la discipline des commerçants laisse à désirer.

Lancée en janvier 2003 par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, l'étiquetteEnergie pour les voitures de tourisme présente un bilan intermédiaire positif. Plus d'un Suisse sur deux connaît déjà la déclaration de marchandise qui répartit les voitures neuves dans des catégories d'efficacité énergétique allant de A à G.

Avantages. L'étiquetteEnergie indique la consommation de carburant en l/100 km, l'émission de CO₂ en g/km, ainsi que la consommation relative. Elle encourage l'auto-



Etiquette pour appareils ménagers

EXPOSITION TEMPORAIRE

100 ans E=mc²

Albert Einstein a publié la théorie de la relativité en 1905 à Berne. Un grand projet culturel célébrera ce trait de génie en 2005.

Temps relatif à l'observateur, équivalence de la masse et de l'énergie (E = mc²), big bang, recherche sur l'arme nucléaire et théorie des quanta. Grâce à son discernement, Albert Einstein, plus que quiconque, a changé notre vision du monde. Le physicien juif passa plusieurs années à Berne: expert au Bureau des brevets entre 1902 à 1909, il publia un premier article sur la théorie de la relativité en 1905.

Pacifiste. Dans les années vingt, Einstein est professeur à Berlin. Après la prise de pouvoir par Hitler, il émigre en 1933 aux Etats-Unis et prend la nationalité américaine en 1940. Paci-

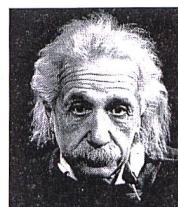
mobiliste à acheter un véhicule à bon rendement énergétique, qui lui fera économiser du carburant tout en préservant l'environnement. Michael Kaufmann, directeur du programme SuisseEnergie et directeur adjoint de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) précise à ce sujet: «L'achat d'un véhicule performant du point de vue énergétique est également avantageux pour le porte-monnaie. À l'heure où les prix du pétrole reprennent l'ascenseur, cela constitue un atout supplémentaire!»

Aujourd'hui, les automobilistes ont le choix entre plus de 1200 modèles dans les catégories au meilleur rendement énergétique A et B.

L'objectif n'est pas encore atteint. Le lancement de l'étiquetteEnergie est le fruit d'un partenariat réussi entre autorités publiques et entreprises privées: auto-suisse, le TCS, l'Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA et SuisseEnergie se sont alliés pour réduire les émissions de CO₂ et atteindre les objectifs climatiques définis dans le Protocole de Kyoto, l'objectif étant de ramener la consommation moyenne des voitures neuves à 6,4 l/100km d'ici 2008.

Reste que la consommation de carburant ne recule pas aussi vite que prévu. Malgré une diminution moyenne de 1,36% par rapport à l'année précédente, l'objectif intermédiaire fixé pour 2003 n'a pas été atteint, puisque les voitures neuves consommaient 7,99 litres, au lieu

fiste et socialiste, il poursuit ses activités politiques. Devant la menace du national-socialisme, il entre en conflit avec ses idéaux.



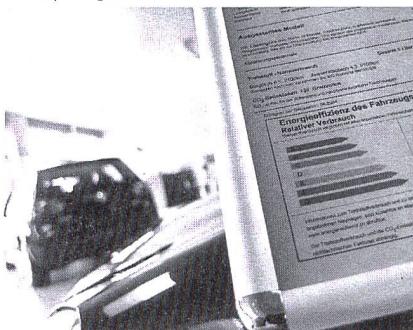
Alors que les ingénieurs d'Hitler travaillent avec acharnement à la bombe atomique, Einstein convainc le président Roosevelt de développer un programme nucléaire américain. Après Hiroshima, il regrettera son geste et multipliera ses mises en garde contre l'autodestruction nucléaire.

Du 16 juin 2005 au 17 avril 2006, le Musée Historique de Berne et les Archives Einstein de la Bibliothèque nationale suisse, en collaboration et avec le soutien de l'Office fédéral de l'énergie, présenteront une exposition exceptionnelle consacrée à la vie et à l'œuvre d'Albert Einstein.

des 7,65 litres définis. Ce retard est lié au comportement d'achat: en effet, les véhicules lourds fortement motorisés gagnent des parts de marché, si bien que le poids moyen des véhicules neufs a progressé de 2% en 2003.

Appareils électriques. L'étiquetteEnergie indique la consommation d'énergie et le rendement énergétique des appareils électriques. Sont étiquetés les réfrigérateurs et congélateurs, les lave-vaisselles, lave-linge, séche-linge et les lampes.

L'étiquetteEnergie pour les appareils électriques est elle aussi bien connue des consommateurs et produit ses effets. Mais les commerçants doivent encore améliorer l'étiquetage: en effet, seul un appareil ménager sur deux et deux lampes sur cinq sont étiquetés correctement. Selon la loi sur l'énergie, l'OFEN peut infliger des amendes pouvant atteindre 40'000 francs en cas de manquement à l'obligation d'étiquetage.



Etiquette pour voitures



Coupon

Abonnement gratuit à **energie extra**

Pour avoir des nouvelles tous les deux mois de l'OFEN et du programme SuisseEnergie, on peut s'abonner à **energie extra** ou commander des numéros supplémentaires. Numéro:

Nombre d'exemplaires:

Nom:

Adresse:

NP/Lieu:

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

OFEN

Section Communication

Case postale, 3003 Berne, fax 031 323 25 10

ou par e-mail: office@bfe.admin.ch

Bureaux de l'OFEN: Worblentalstrasse 32, 3063 Ittigen

Eine deutschsprachige Ausgabe von **energie extra** ist erhältlich beim Bundesamt für Energie 3003 Bern, Fax 031 323 25 10.